



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Défaillances d'entreprise

Question au Gouvernement n° 400

Texte de la question

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Pierre Vigier.

M. Jean-Pierre Vigier . L'année 2024 s'est révélée la pire depuis plus de quinze ans avec un record de défaillances d'entreprise. Plus de 260 000 emplois sont menacés et, dans certains secteurs, la situation est plus qu'alarmante : 85 % de défaillances dans la promotion immobilière, alors que nos compatriotes font face à une crise du logement sans précédent ; une hausse de plus de 60 % de ces défaillances dans l'informatique, à l'heure où l'on doit défendre notre souveraineté numérique et technologique face à une concurrence mondiale féroce.

M. Thibault Bazin . Il a raison !

M. Jean-Pierre Vigier . Si les origines de cette spirale néfaste sont anciennes, l'instabilité politique que nous traversons l'accélère et l'aggrave. Investissements gelés, recrutements reportés, projets à l'arrêt : entendez le cri d'alerte de nos entrepreneurs, du grand capitaine d'industrie au patron de PME, en passant par nos artisans ; leur appel est unanime, ils demandent simplement à pouvoir travailler.

Avec la droite républicaine et Laurent Wauquiez,...

M. Philippe Vigier . Ah !

M. Philippe Brun . Que va dire M. Retailleau ?

M. Jean-Pierre Vigiernous avons fait de la valorisation du travail et du soutien de nos entreprises une priorité, mus par la conviction qu'elles sont les premiers artisans du développement de nos territoires et de la souveraineté de notre pays.

Quelles mesures immédiates allez-vous donc prendre pour soutenir nos entreprises, restaurer la confiance et enrayer cette spirale infernale de défaillances ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

M. Éric Lombard, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique* . En effet, on constate depuis quelques mois une hausse des défaillances d'entreprise et, plus préoccupant encore, une hausse des défaillances des entreprises de taille intermédiaire, qui sont le levier de développement et de croissance de notre économie.

Vous l'avez noté de façon discrète dans votre intervention, l'absence de budget est une des raisons des difficultés rencontrées par les entreprises. Avec le premier ministre, nous n'avons eu de cesse de rappeler qu'il était essentiel que nous nous dotions d'un budget : comment, en effet, voulez-vous qu'un chef d'entreprise engage des investissements et procède à des recrutements s'il n'a pas de visibilité ?

À cela s'ajoutent une série de raisons liées au rattrapage qui a suivi le Covid. Après la politique du « quoi qu'il en coûte », par laquelle nous avons soutenu à bout de bras notre économie – je le salue car c'était nécessaire –, certaines entreprises, lorsque les soutiens ont pris fin, se sont retrouvées en grande difficulté et ont dû, malheureusement, cesser leur activité.

Et puis, vous l'avez signalé, la concurrence internationale est plus forte et beaucoup plus violente qu'auparavant.

La réponse à cette concurrence doit se faire au niveau européen. Lundi, je veillerai à nouveau, au Conseil affaires économiques et financières, à ce que l'Europe engage les soutiens nécessaires dans les filières automobile, sidérurgique et chimique, gravement menacées par des pays, voire des continents, qui subventionnent abusivement leurs entreprises. Nous allons réagir.

Dans le budget qui a été adopté, nous avons veillé à ce que les hausses de charges se réduisent au minimum...

M. Thibault Bazin . Encore heureux : 1,6 milliard d'euros c'est déjà beaucoup !

M. Éric Lombard, ministreet à ce que la surtaxe pour les grandes entreprises dure seulement un an. Nous poursuivrons cette politique en soutien au développement de nos entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 400

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 février 2025